Circuit du Langoustier

Aire optimale d'adhésion (Charte)

Paysage de Porquerolles (©loane_grasset_PN_PortCros)

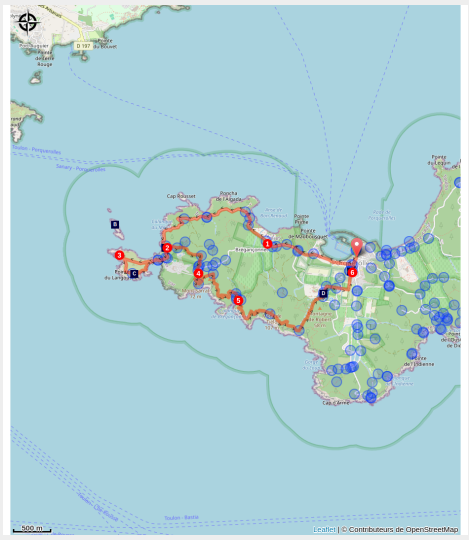

À l’extrémité ouest de Porquerolles, la presqu’île du Langoustier offre des paysages préservés, entre criques, milieux naturels variés et patrimoine historique discret marqué par d’anciens ouvrages militaires.

Le circuit du Langoustier relie les quatre plages de la partie occidentale de l’île, à travers des paysages variés mêlant forêts, espaces ouverts, zones rocheuses et terres agricoles.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 4 h

Longueur : 11.4 km

Dénivelé positif : 185 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Cœur de parc, Faune terrestre, Flore terrestre, Forts, Point de vue

Itinéraire

Départ : Place d'Armes
Arrivée : Place d'Armes
Communes : 1. Hyères

Profil altimétrique

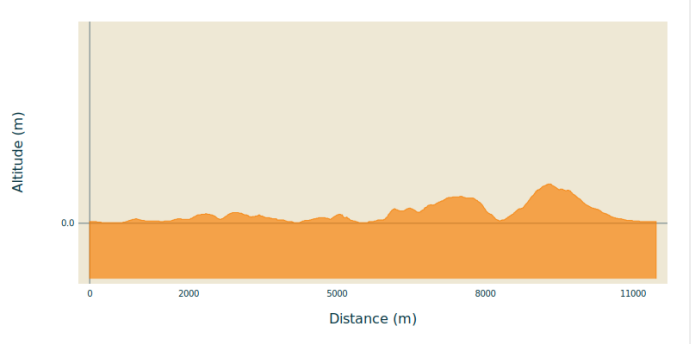

Altitude min 1 m Altitude max 70 m

Face à la **Place d'Armes**, partez à droite en direction du phare puis encore à droite pour traverser le pont, direction **plage d'argent et Langoustier**. Poursuivez sur la voie principale, d'abord revêtue puis en terre. Continuez sur cette piste et dépassez le premier accès à la plage d'argent. Au carrefour suivant, prenez à droite, direction le **Langoustier par le bord de mer**, pour atteindre rapidement l'accès principal à la plage d'argent et son restaurant.

1. Restez sur cette même piste sur plus de 2 km dans une ambiance principalement forestière et dépassez l'**Ayguade** puis le carrefour permettant de rejoindre à gauche le col du Langoustier. Continuez en face (paysages plus ouverts) et atteignez au carrefour suivant le point 2.
2. Poursuivez en face sur la piste, puis à droite face au portail du Mas du Langoustier. Après le parking à vélos et les accès aux plages blanche et noire, rejoignez le chemin en face puis le sentier jusqu'à la pointe Sainte-Anne, extrémité ouest de l'île.
3. Empruntez le même sentier puis, à droite, le chemin qui permet de faire le tour du Fort du Grand Langoustier et retrouvez l'entrée de la presqu'île. Revenez au point 2 par le même itinéraire. Bifurquez à droite vers **Le Brégançonnet** puis suivez cette indication aux différents carrefours suivants jusqu'à rejoindre la piste principale.
4. Suivez la piste à gauche sur quelques mètres puis prenez le sentier des crêtes à droite, toujours vers **Le Brégançonnet** pour atteindre au niveau de la citerne la calanque du même nom.
5. Quittez la calanque en direction du village et bifurquez à droite en direction du **Phare**. Suivez le sentier des crêtes puis au deuxième carrefour, tournez à gauche jusqu'à atteindre **le Hameau** (locaux du Parc national). Empruntez la piste principale à droite et rejoignez la **Maison de Parc** et le **Jardin Emmanuel Lopez** par le chemin des Potagers.
6. Dos à la Maison de Parc, partez en face puis à gauche pour rejoindre le point de départ.

Sur votre route...

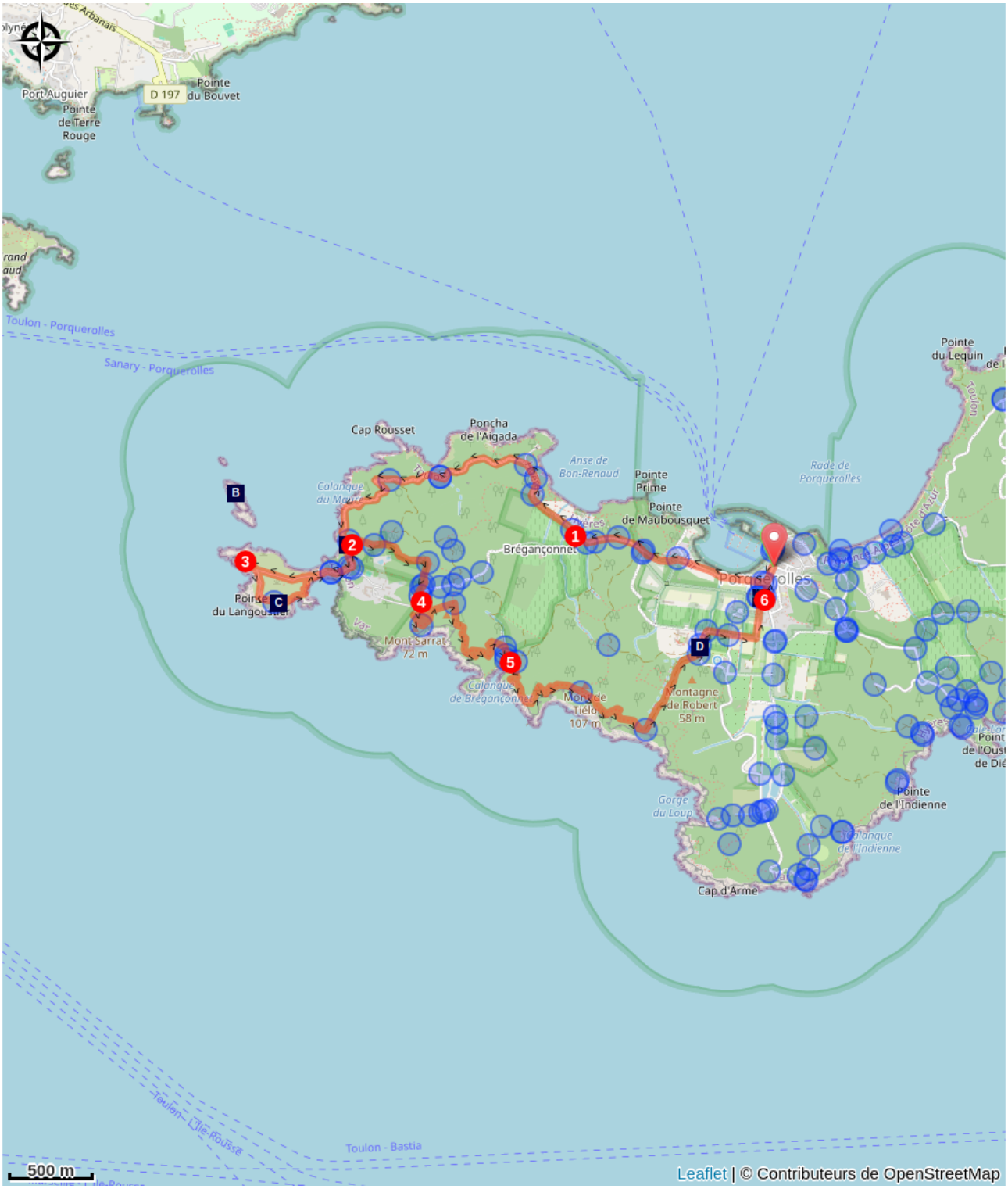

Puffin cendré (A)
Fort du petit Langoustier (B)
Fort du Grand Langoustier (C)
Les fossés Fournier (D)
Chauves-souris (E)

Toutes les informations pratiques

En coeur de Parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : https://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/se-renseigner-sur-les-reglementations

Risque incendie

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. Pour connaître les conditions d'accès et préparer votre sortie, consultez la carte publiée quotidiennement par la Préfecture du Var sur www.risque-prevention-incendie.fr/var La cigarette est strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers. Tout contrevenant encoure une amende de 135 à 1500 €.

Recommandations

Le jour de votre départ sur l'île, veillez à vous informer sur le **niveau de risque incendie**. Mis à jour quotidiennement par la Préfecture, il peut influer sur les conditions de circulation sur l'île.

Comment venir ?

Transports

Ligne 67 du Réseau Mistral : Hyères centre – Tour Fondue
Arrêt "Tour Fondue" Terminus. Horaires www.reseaumistral.com

Accès routier

Accès uniquement par bateau toute l'année, principalement depuis l'embarcadère de la Tour Fondue. Plusieurs autres possibilités de départ entre avril et octobre.

Parking conseillé

Parkings gratuits desservis par les bus du réseau Mistral (Espace 3000, Arromanches et La Badine).

Lieux de renseignement

Maison de Parc de Porquerolles
Place des deux Etoiles, 83400 Hyères
maisonparcprl.pnpc@portcros-parcnational.fr
Tel : 04 94 58 07 24
http://www.portcros-parcnational.fr

Office de tourisme Provence Méditerrannée - Bureau de Porquerolles
Carré du port de Porquerolles, 83400 Hyères
Tel : 04 94 58 33 76
https://www.provencemed.com/

Sur votre route...

Puffin cendré (A)

Oiseau marin, il niche en colonies de plusieurs centaines d’individus sur les îlots rocheux, les falaises côtières des îles de Méditerranée et de l’Atlantique. Le mois de mars marque l’arrivée des populations sur le site de nidification mais la ponte se réalise entre mai et juin. Quelques mois plus tard, les jeunes se nourrissent déjà seuls en volant au ras de l’eau. Les populations hivernent ensuite au large de l’Amérique jusqu’à l’Uruguay au Sud, et pénètre dans l’Océan Indien !

Attribution : Céline Obadia_PN de Port-Cros

Fort du petit Langoustier (B)

Sur l'île de Porquerolles, tout au bout de la pointe Sainte Anne, ancré sur le rocher et bravant la tempête, le fort du Petit-Langoustier et sa tour à canons veille sur la passe. Avec la fortification située en face sur l’îlot du Grand Ribaud et la batterie de la Tour Fondue, il assurait le contrôle, grâce à des tirs croisés, de la petite passe.
Le Parc national, affectataire de ce bâtiment, l’a concédé par bail emphytéotique de 40 ans à un particulier, habitant de l'île de Porquerolles. Propriété : Parc national de Port-Cros. En cours de restauration.

Attribution : © Christine GRAILLET

Fort du Grand Langoustier (C)

Dominant la végétation de l'île de Porquerolles de sa curieuse silhouette pyramidale rappelant un monument inca, le fort du Langoustier est entouré d’une enceinte tenaillée et d’un profond fossé.
Il a été totalement restauré par un particulier passionné, le docteur Paul Vuillard, en accord avec l’architecte des Bâtiments de France et la Marine Nationale, propriétaire. Son importante position stratégique explique la construction sous Richelieu d’un dispositif de défense complexe dont seul le fort du Grand Langoustier est visible aujourd’hui. Le fort de l’Etoile, situé plus bas et un retranchement dit « de Port Fer », ont totalement disparu. Propriété : Marine Nationale. Visite de l’intérieur lors des Journées du Patrimoine.

Attribution : © Christel GERARDIN - PNPC

Les fossés Fournier (D)

Il s’agit de rigoles creusées dans les vallons afin de canaliser les eaux pluviales pour les récupérer et éviter les inondations. Leur nom vient de l’ancien propriétaire de l’île, François Joseph Fournier qui racheta l’île en 1912 en y développant l’agriculture.

Attribution : Camille Aguini_PN de Port-Cros

Chauves-souris (E)

Se déplaçant uniquement dans le noir, l’écholocation leur permet d’éviter les obstacles et de localiser leurs proies par la réflexion d’ondes sonores. De nos jours, elles sont impactées par la pollution lumineuse et la diminution du nombre de proies à cause de l’usage des pesticides. Ici, l’espèce majeure est le murin à oreilles échancrées, une petite chauve-souris au pelage roux épais. L’hiver, elle est adaptée pour passer 4 à 6 mois sans manger dans des conditions bien spécifiques. En mai, une colonie de femelles gestantes s’installe dans la tour de la Maison de Parc national.

Attribution : P. Fournial_PN de Port-Cros